mazars



61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie France 63 rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex France

Elis

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Exercice clos le 31 décembre 2020

Elis

Société Anonyme au capital de 221 819 430 €

Siège Social: 5 boulevard Louis Loucheur 92210 Saint-Cloud

RCS Nanterre 499 668 440

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président du Directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 3 488 959 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 16 avril 2021

Les Commissaires aux comptes

Mazars PricewaterhouseCoopers Audit

Isabelle MASSA Edouard SATTLER



ATTESTATION

Je soussigné, Xavier Martiré, Président du Directoire de la société Elis (la « Société »), société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 221 819 430 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 499 668 440, dont le siège social est situé 5, boulevard Louis Loucheur – 92210 Saint-Cloud (France),

Atteste que les rémunérations brutes de toutes natures versées au cours de l'exercice 2020 aux cinq personnes les mieux rétribuées de la Société se sont élevées à 3 488 959 euros.

Fait à Saint-Cloud, le 8 mars 2021

Xavier Martiré

Président du directoire